



DOSSIER DE PRESSE - 21 MARS 2019

# LES DÉPARTEMENTS :

solidaires, investisseurs et innovants  
au service de leurs citoyens !

**DÉPARTEMENTS  
SOLIDAIRES** 

Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



## SOMMAIRE

### I. ÉDITO LA SOLIDARITÉ ET L'INNOVATION AU CŒUR DE LA MISSION DES DÉPARTEMENTS

3

### II. UN FONDS INTERDÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT INÉDIT EN FRANCE PAR SON FORMAT ET SON AMPLEUR !

4

### III. LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FS2i

6

- Environnement
- Solidarités
- Éducation
- Patrimoine
- Innovations et attractivité
- Jeux Olympiques de Paris 2024
- Mobilités



MARIE-CHRISTINE CAVECCHI  
Présidente du Département du Val d'Oise  
Présidente du FS2i



PATRICK SEPTIERS  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



PIERRE BÉDIER  
Président du Département des Yvelines



FRANÇOIS DUROVRAY  
Président du Département de l'Essonne



PATRICK DEVEDJIAN  
Président du Département  
des Hauts-de-Seine



STÉPHANE TROUSSEL  
Président du Département  
de Seine-Saint-Denis



CHRISTIAN FAVIER  
Président du Département  
du Val-de-Marne

## I. ÉDITO LA SOLIDARITÉ ET L'INNOVATION AU CŒUR DE LA MISSION DES DÉPARTEMENTS

La création par nos sept Départements du Fonds de Solidarité Interdépartementale par l'investissement (FS2i) est une initiative très innovante. C'est la première fois, en effet, que des collectivités décident, de leur propre chef, sans intervention du législateur et de l'Etat, de mettre en commun une partie de leurs ressources, afin de pratiquer une politique d'investissement visant à renforcer la solidarité entre les territoires tout en réalisant des économies d'argent public.

Doté de 150 M€ annuel dès 2019, le FS2i, est administré par un conseil restreint, composé des sept présidents de nos Départements. Ce conseil prend ses décisions à l'unanimité. Les investissements du fonds seront consacrés à des sujets qui représentent des enjeux communs en termes d'attractivité et de service public. Il s'agit, par exemple, d'améliorer les déplacements franciliens, de renforcer les moyens de la rénovation urbaine de nos quartiers les plus délaissés; de garantir la bonne réussite des JO de 2024; ou encore, de proposer sur l'ensemble de notre territoire un dispositif de prise en charge coordonnée de l'autisme sans multiplier par sept nos investissements.

**La solidarité, c'est le cœur de métier des Départements.** Solidarité sociale bien sûr à l'égard de nos populations les plus fragiles ou les plus exclues. Solidarité territoriale aussi, afin de corriger les inégalités encore criantes au sein de la première région de France.

Certains pensent que cette question d'inégalité territoriale peut être traitée en créant des collectivités toujours plus grandes comme si la proximité n'était pas l'une des caractéristiques fondamentales du service public. Nous avons choisi une autre approche : **travailler ensemble sans nier le besoin de solidarité**, sans occulter nos évidentes complémentarités et apprendre de nos différences.

Celles-ci sont réelles. Elles traduisent d'abord les choix distincts de nos électeurs. Sur certains sujets nos politiques divergent. **Cela a un nom : la Démocratie.** Mais pour autant dans de nombreux domaines nous sommes capables de nous entendre, sans compromis ni compromissions, car les besoins de nos populations et de nos territoires appellent les mêmes réponses de service public.

**Nos Départements franciliens sont des structures puissantes**, proches de la population, innovantes, pragmatiques grâce à des élus et une administration de terrain. En apprenant à partager, à travailler, à investir pour l'avenir ensemble, quand l'ampleur des sujets ou le souci du bon usage de l'argent public l'imposent, ils s'affirment, à travers le FS2i, comme un acteur incontournable du développement du Grand Paris et de l'Ile-de-France.

## II. UN FONDS INTERDÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT INÉDIT EN FRANCE PAR SON FORMAT ET SON AMPLEUR !

### Une dotation de 150 millions d'euros

Ce fonds d'investissement, adossé à un établissement public interdépartemental, est doté de 150 M€ en 2019. Ce montant sera renouvelé chaque année.

**Il est intégralement consacré au financement de projets concrets et structurants, gages de solidarité et d'attractivité territoriale.**

**150 M €  
en 2019**

### Une gouvernance collégiale, resserrée et innovante pour une plus grande efficacité

**Le fonds d'investissement s'appuie depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur un établissement public interdépartemental,** créé par

délibération des Conseils départementaux et doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière régie par les articles L 5421-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Son siège est fixé au siège du Département du Val d'Oise à Cergy.

**Marie-Christine Cavecchi est la première présidente du FS2I.**



**Le fonds est administré par un conseil d'administration composé des sept Présidents et Présidente des Conseils départementaux,** membres de droit, afin d'assurer des prises de décision rapides au plus haut niveau. Les décisions sont prises à l'unanimité. Le fonds est réparti entre les Départements membres par le conseil d'administration sur présentation des projets éligibles.

### Comment les Départements ont-ils doté ce fonds de 150 millions d'euros ?

**Le fonds d'investissement est alimenté annuellement par tous les Départements membres, en proportion de leur capacité d'investissement et de leur niveau d'épargne nette.**

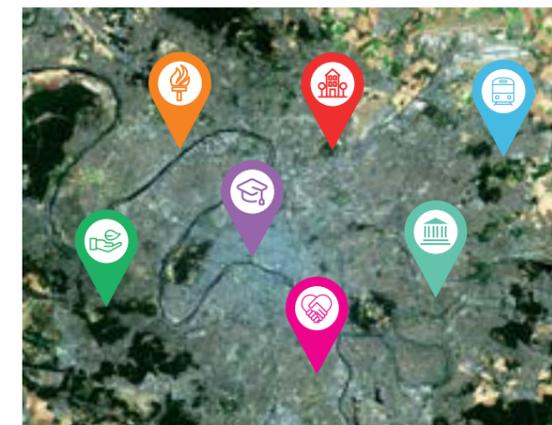


Le montant du fonds et la répartition des contributions pour chaque Département pour l'année 2019 sont donc les suivants:

Seine-et-Marne (77)	13 139 440 €
Yvelines (78)	27 036 560 €
Essonne (91)	9 553 300 €
Hauts-de-Seine (92)	62 256 800 €
Seine-Saint-Denis (93)	13 460 670 €
Val-de-Marne (94)	15 944 330 €
Val-d'Oise (95)	9 240 870 €
<b>Total</b>	<b>150 631 960 €</b>

### Les Départements, premiers contributeurs de l'investissement en Île-de-France

**Les Départements sont des acteurs incontournables de l'investissement public en Île-de-France. Depuis des décennies, ils investissent pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du territoire :**



- ENVIRONNEMENT
- ÉDUCATION
- INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ
- SOLIDARITÉS
- PATRIMOINE
- MOBILITÉS
- JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024



**LES 7 DÉPARTEMENTS (BP 2017)  
2 MILLIARDS €**

**RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (BP 2017)  
1,6 MILLIARD €**

**MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (CA 2017)  
14,6 MILLIONS €**

### III. LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FS2i

Le fonds interdépartemental d'investissement a pour mission de cofinancer toute action qui participe à l'attractivité globale de l'Île-de-France et à la réduction des inégalités territoriales.

Certains investissements, par leur implantation géographique ou leur portée économique, dépassent le cadre d'un seul département : c'est notamment le cas de projets liés à **l'environnement, l'éducation, les innovations et attractivité, le patrimoine, les solidarités, les Jeux Olympiques de Paris 2024, les mobilités**. Ces sept thèmes sont ceux retenus par les Départements pour sélectionner les projets qui seront financés par le FS2i.

Privilégier l'efficacité, grâce à un instrument mutualisé d'action destiné à rendre possible :



#### Un engagement

aux côtés des autres niveaux de collectivités territoriales sur le financement de politiques ou d'infrastructures jugées cruciales



#### Des investissements

qui ne se réaliseraient pas autrement



#### Une approche

commune et harmonisée des positions départementales dans le cas de cofinancement de grands projets



#### Une optimisation

des niveaux d'investissement globaux en évitant la duplication dans chaque département d'équipements répondant à un besoin commun



#### L'assurance

d'une péréquation interdépartementale pour le financement de ces projets

Exemples de projets innovants qui seront financés dans les 7 Départements par ce fonds de solidarité inédit



## ENVIRONNEMENT

RÉOUVERTURE DE LA BIEVRE

À ARCUEIL ET GENTILLY (94)

Le Département est engagé dans la renaissance de ce cours d'eau canalisé et oublié. L'enjeu : redonner une place à la nature en ville tout en offrant un cadre de vie plus durable. Après avoir réouvert 600 mètres à L'Hay-les-Roses, le projet de réouverture concerne désormais Arcueil et Gentilly. La phase opérationnelle s'engage : après la signature de la déclaration d'utilité publique, les travaux se préparent. La livraison est prévue fin 2021. La contribution du FS2i sécurise cette opération.



Montant financé par le FS2i en 2019 : 630 000 €



## SOLIDARITÉS

LA PLATEFORME D'HÉBERGEMENT

ET DE SERVICES POUR PERSONNES

EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

OU ATTEINTES D'AUTISME (78-92)

350 adultes des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines sont accueillis dans des établissements spécialisés en Belgique. Le projet consiste en la création, sur le site de Bécheville du Centre Hospitalier Intercommunal Meulan-les-Mureaux, d'une plateforme de 158 places avec :

- un foyer d'accueil médicalisé (FAM) comprenant 66 places pour des adultes atteints d'autisme (dont 4 places en unité renforcée) et 50 places pour des adultes présentant des troubles psychiques,
- un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 42 places réparties sur quatre antennes (2 dans les Yvelines et 2 dans les Hauts-de-Seine).

En parallèle, deux pôles de compétences de prestations externalisées (un dans chaque département) ainsi que des résidences d'accueil intégrées à la cité verront le jour. En file active, 300 parcours de vie seront accompagnés. Investissement : 31 M€ - Fonctionnement : 13,3 M€ (CD78, CD92 et ARS)

La première pierre de cet établissement sera posée d'ici fin 2019 pour une ouverture prévue fin 2020.



Montant financé par le FS2i en 2019 : 4,9 M€



### CREATION D'UN JOB BUS (78)

Le Département va lancer avant la fin 2019 le Job Bus 78. Equipé d'ordinateurs connectés, il va aller à la rencontre des personnes exclues du marché du travail pour les aider dans leur démarche d'insertion. C'est aussi une manière de rompre l'isolement pour certains Yvelinois, éloignés du monde du travail et souvent sans moyen de locomotion pour se rendre dans les agences de Pôle emploi, les missions locales ou les forums emploi/formation. Le bus pourra desservir jusqu'à 22 communes rurales. Il circulera 5 jours par semaine, effectuera 32 passages par mois et pourra recevoir 8 à 12 personnes par demi-journée.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 78 750 €

## ÉDUCATION

### RECONSTRUCTION DU COLLÈGE

#### GUSTAVE COURBET À PIERREFITTE (93)

Les 35M€ investis pour reconstruire le collège en réseau d'éducation prioritaire (REP) Gustave Courbet ont permis de développer un pôle complet et de qualité au service de l'éducation des plus jeunes.

#### Le nouveau collège dispose ainsi :

- d'un internat de 38 lits ;
- d'un pôle sportif comprenant un gymnase de près de 1200m<sup>2</sup> destiné aux élèves mais aussi aux associations sportives locales, et un plateau sportif extérieur ;
- d'une cuisine centrale pouvant produire 2500 repas, pour alimenter ce collège mais aussi une dizaine d'autres sur le secteur ;
- d'une salle polyvalente de 124m<sup>2</sup> pour organiser des manifestations diverses ;
- d'une salle d'exposition de 60m<sup>2</sup> pour mettre en valeur les travaux des élèves et réaliser des expositions temporaires.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 3,4 M€



### CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE À VILLEPARISIS (77)

Les études démographiques montrent qu'il y aura un déficit important de places dans les collèges à l'horizon 2020 sur le secteur de Villeparisis. Le Département a donc décidé de construire un nouvel établissement d'une capacité de 600 élèves. Il sera composé de salles d'enseignement, de locaux administratifs et d'enseignement, de locaux de vie, d'un CDI, d'une demi-pension et de logements de fonction. Il fait l'objet d'une démarche environnementale ambitieuse en matière de consommation d'énergie, de consommation d'eau potable, d'architecture bioclimatique, etc.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,4 M€

### RECONSTRUCTION DU COLLÈGE GUINETTE À ÉTAMPES (91)

En quatre décennies, de nombreuses générations de collégiens se sont succédé dans cet établissement du sud de l'Essonne et les défaillances se sont accumulées : réseau de chauffage ancien, performances thermiques faibles, pas d'ascenseur, archives dispersées, salle de musique non isolée acoustiquement, sanitaires vétustes, préau exigü... Le collège n'est de surcroît plus adapté à l'augmentation du nombre de collégiens attendue sur Étampes.

Le programme prévoit donc de répondre à cette poussée démographique tout en améliorant l'état général de l'établissement. De nombreuses améliorations sont programmées telle que la construction d'une extension de 250 m<sup>2</sup> (soit trois salles de classe supplémentaires), l'installation d'un ascenseur pour l'accessibilité aux personnes handicapées, l'aménagement d'un pôle "permanence, aide aux devoirs, suivi éducatif, vie collégienne et activités vie quotidienne", l'agrandissement des sanitaires et du préau, la création d'une unité pédagogique spécifique pour les collégiens récemment arrivés en France dont le français n'est pas la langue maternelle, etc.

Des travaux d'amélioration énergétique sont aussi réalisés pour rendre les bâtiments plus performants : remplacement des fenêtres, du réseau de chauffage, isolation, réfection complète de l'éclairage.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,5 M€



### CONSTRUCTION DU NOUVEAU COLLÈGE

#### LUCIE AUBRAC À MONTÉVRAIN (77)

Pour faire face à une augmentation de la population et à l'urbanisation dynamique dans le secteur de Marne-la-Vallée, le Département de Seine-et-Marne a décidé de construire un nouveau collège, baptisé Lucie Aubrac, à Montévrain. D'une capacité de 800 élèves, il est situé au cœur de l'éco-quartier de la commune. Il fait l'objet d'une démarche environnementale ambitieuse : utilisation de béton recyclé pour le bâtiment, installation d'une chaufferie à bois, toiture végétalisée pour la récupération des eaux de pluie, etc.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 4,5 M€



### NOUVEAU COLLEGE DE MANTES (78)

Changer le collège, c'est possible ! Porté conjointement par le Département des Yvelines et les services de l'Education Nationale, un projet de nouveau type d'établissement devrait voir le jour à la rentrée 2021 dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie.

D'une capacité de 600 places, le nouvel établissement regroupera sur un même site les élèves des collèges André-Chénier et Paul-Cézanne, jugés trop anciens. Totalement adapté aux besoins et à l'épanouissement des élèves, ce « collège du XXI<sup>e</sup> siècle » s'appuiera sur quelques valeurs clés : l'enseignement dispensé sera centré sur le savoir-être, le savoir apprendre et le savoir vivre ensemble ; l'enfant sera accompagné en fonction de ce qu'il est et non pas en fonction du niveau général ; le numérique aura une place centrale dans l'individualisation du programme éducatif ; le collège sera ouvert à la vie de quartier pour que les associations et les parents soient associés au projet éducatif.

Les travaux débutent en 2019 et se termineront en 2021.

 Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,6 M€



### RECONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE COLLÈGES À SARTROUVILLE, TRAPPES ET CHANTELOUP-LES-VIGNES (78)

Dans le cadre de sa politique de rénovation urbaine, le Département entend reconstruire ou réhabiliter trois autres collèges situés en quartiers sensibles.

A Sartrouville, il s'agit de reconstruire, sur un nouveau terrain, un nouvel établissement en remplacement de l'actuel collège Romain-Rolland afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage. Les travaux auront lieu entre 2021 et 2023. A Trappes, le Département veut reconstruire, entre 2022 et 2024, un nouveau collège sur l'emprise foncière du collège Gagarine. A Chanteloup-les-Vignes, la réfection du collège René-Cassin s'incorpore dans un projet de cité éducative plus globale, qui regrouperait les écoles maternelle et primaire Roland-Dorgelès, victimes d'un incendie, et d'un centre de loisirs. Début des travaux en 2022 pour une durée de deux ans.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,6 M€**

### CAMPUS INTERNATIONAL À CERGY-PONTOISE (95)

Le Campus International est un projet de développement stratégique sur le territoire de Cergy-Pontoise. Ouverts sur l'international, il souhaite attirer de nouveaux établissements académiques.

Il s'agit d'un projet liant l'université publique et des grandes écoles privées, dans le cadre d'une COMUE (communauté d'universités et d'établissements) créée en 2012, avec des établissements tels que l'Essec, ou l'Ecole internationale des sciences du traitement de l'information (EITSI). Cette communauté s'étend jusqu'à Versailles, avec l'Ecole nationale d'architecture et l'Ecole nationale supérieure de paysages.

Le Campus International propose des perspectives de développement et de collaboration académiques et immobiliers à de futurs partenaires désireux d'intégrer un campus porteur, dynamique et connecté à Paris et au monde. Le Campus International s'ouvre à la fois sur la capitale, sur Roissy, un des premiers Hubs aériens internationaux, et la Vallée de la Seine, qui relie la métropole à l'espace maritime et donc international. Ce projet est le symbole de la rencontre entre le monde économique, politique et académique vers un avenir commun : l'attractivité, l'excellence et la performance.

Ce Campus sera un levier pour l'attractivité et le rayonnement académique et l'interaction avec l'international. La prochaine étape dans la création de ce Campus sera la livraison, en fin d'année, de la Turbine, incubateur, pépinière et hôtel d'entreprise, symbole de l'interconnexion des mondes académique et économique. L'objectif est de figurer parmi les meilleures structures universitaires mondiales dans 10 ans.

Cout de l'opération : 87,8 millions d'euros.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 3,2 M€**

## PATRIMOINE

### L'ESPACE AIMÉ CÉSAIRE, FUTUR MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE À CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)

Le Musée de la résistance nationale abandonnera en 2020 ses actuels locaux de 500 m<sup>2</sup> pour une surface deux fois plus grande à l'espace départemental Aimé-Césaire, dont l'agrandissement est en cours. Ce nouveau musée sera situé sur les bords de Marne, à proximité de la station Champigny-Centre de la ligne 15 du métro. Lieu consacré à la résistance, il rayonne sur toute l'Île-de-France et au-delà. Ce nouveau site s'inscrit pleinement dans le projet d'itinéraire culturel européen le long de la Marne, joyau de l'Histoire, du tourisme et de la culture en Val-de-Marne.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,3 M€**



### RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ABBAYE DE ROYAUMONT (95)

L'abbaye de Royaumont, fondée en 1228 par Louis IX a connu une forte notoriété depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Depuis son ouverture, elle a eu de nombreuses vocations : monastère, usine textile, village. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, elle est devenue un lieu de rencontre et d'échanges, pour des générations d'intellectuels français et étrangers, dans le domaine des sciences humaines et de la musique. Aujourd'hui, elle s'impose comme un lieu de recherche, de formation et de productions artistiques internationales.

L'abbaye de Royaumont, propriété de la Fondation Royaumont, a été rénovée en 2016.

6 chantiers ont été réalisés, tant dans le monument que dans les équipements résidentiels. Les premiers bénéficiaires des travaux sont les artistes en séjour, et les entreprises dont les séminaires et événements organisés à l'abbaye, participent au financement des missions patrimoniales, artistiques et sociales de la Fondation. Plusieurs espaces tels que la charpente du bâtiment des moines, l'agrandissement de l'équipement résidentiel, et les cuisines, ont été rénovés. La réfection de la toiture de l'Abbaye de Royaumont est également un projet de rénovation qui sera réalisé prochainement, pour participer à la sauvegarde et à l'embellissement de ce patrimoine d'envergure.

Cout de l'opération : 4,2 millions d'euros.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 434 315 €**



## INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ

### L'ACCROCHE NORD À VIRY (91)

Projet immobilier ambitieux implanté en bordure de la départementale 445 à Viry, ce programme s'inscrit dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Grande Borne. Il s'agit de deux résidences à taille humaine construites par le bailleur Les Résidences Yvelines-Essonnes, qui compteront en tout 32 appartements, des bureaux et des services publics départementaux regroupés au sein de la première Maison de l'Essonne. Les habitants y trouveront des services de la Maison départementale des Solidarités, un centre de protection maternelle et infantile, un centre de planification familiale, etc.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 2,4 M€**



### LE CENTRE D'ENTREPRENARIAT ET D'INNOVATION À ORSAY (91)

Depuis dix ans, le 503, situé dans le bâtiment historique de l'Institut d'Optique, présente l'originalité de regrouper dans un même lieu les élèves ingénieurs de sa Filière Innovation-Entrepreneurs et des entreprises de technologies innovantes. Les échanges ne se traduisent pas seulement en interne : le 503 se positionne comme un lieu ouvert sur l'extérieur. Des partenariats forts s'y développent avec d'autres établissements de formation, des centres de recherche et des entreprises du plateau de Saclay, entre autres.

Pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, un programme de travaux ambitieux a été adopté. Le projet porte sur la rénovation générale du bâtiment existant et s'articule autour de trois axes principaux : la création d'une extension et d'un parvis formant une nouvelle entrée du bâtiment, la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de la réglementation incendie et la redistribution intérieure comprenant l'optimisation thermique et le ravalement de toutes façades.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,5 M€**



## INCUBATEUR – PÉPINIÈRE – HÔTEL

### D'ENTREPRISE (IPHE) À PARIS-SACLAY (91)

Héberger les startups et les créateurs entreprises, animer la communauté de l'innovation mais également accompagner le développement des entreprises tout en faisant rayonner les entreprises à l'échelle internationale afin d'assurer une croissance pérenne : tels sont les objectifs du futur Incubateur – Pépinière – Hôtel d'entreprise (IPHE) de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay.

**Programme de 7 100 mètres carrés, L'IPHE sera un lieu de vie ouvert 7 jours sur 7, 24h/24h toute l'année.** Le bâtiment se déploiera sur 6 niveaux et deux sous-sols et comprendra les labs, les zones de connexion, les lieux d'échanges et les espaces de travail. Le programme se situera au cœur du Campus Paris-Saclay, pôle scientifique d'envergure internationale avec la présence de deux grands pôles académiques (Université Paris-Saclay, NewUni), des centres de recherche privés (Thales, Danone, EDF...) et des centres d'innovation collaborative, notamment Digi Hall.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 1,5 M€**



## JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

### PRISME (93)



Prisme est un équipement sportif innovant, pensé pour pouvoir accueillir l'universalité des publics dans un logique inclusive, et plus particulièrement ceux les plus éloignés de la pratique (handicaps moteurs, sensoriels, psychiques, déficiences intellectuelles, perte d'autonomie, accidentés, séniors, etc.), il sera livré dès 2023 et constituera le premier élément bâtementaire de ce Pôle.

La Seine-Saint-Denis souhaite faire de ce projet une innovation à plusieurs niveaux : sur le fond en proposant un espace de pratique sportive en accessibilité universelle, comme sur la forme en misant sur la co-construction d'un projet qui réponde avant tout à des besoins identifiés sur un territoire par ses futurs utilisateurs/trices. **L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe, et lui conférera un rayonnement métropolitain, national et international.**

Cette ambition se retrouve également dans le budget estimé de cet équipement sportif de **36 millions d'euros**.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 309 750 €**

### BOUCLE OLYMPIQUE CYCLABLE (93)

**Il s'agit d'un réseau d'itinéraires cyclables interdépartementaux permettant de desservir l'ensemble des sites olympiques.**

Ce projet, d'un montant de **16 250 000 €**, s'inscrit dans l'ambition départementale d'un Département 100% cyclable en 2024 afin de répondre aux exigences environnementales et d'accessibilité qui guident l'action du Département et ont fait la force de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 3,9 M€**



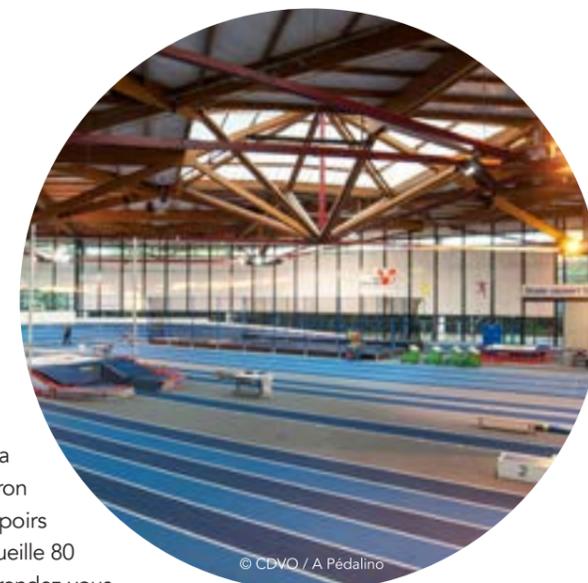
## EXTENSION DU CENTRE DÉPARTEMENTAL

### DE FORMATION ET D'ANIMATIONS SPORTIVES

#### (CDFAS) À EAUBONNE (95)

**Réalisé par le Conseil départemental du Val d'Oise en 1993, le CDFAS s'impose comme un établissement majeur en partenariat avec les Fédérations de haut niveau dans leur parcours de l'excellence sportive.**

Il dispose de 4 bâtiments principaux, implantés sur 7 hectares, qui accueillent prioritairement le monde sportif, éducatif et culturel pour l'entraînement, la formation aux métiers du sport et de l'animation. Le CDFAS compte environ 220 000 utilisateurs par an. Il dispose de trois pôles de formation « espoirs régionaux » (handball masculin, basket féminin, athlétisme mixte) et accueille 80 manifestations sportives par an, notamment le Meeting Féminin du Val d'Oise, rendez-vous phare de l'athlétisme international en Val d'Oise. Le CDFAS a été pensé afin de regrouper sur le même site le Comité Départemental Olympique Sportif et les Comités départementaux sportifs (22 comités installés). Il offre des installations de qualité pour permettre aux meilleurs de s'entraîner et fournit un lieu d'hébergement et de restauration en mesure d'assurer des stages de formation et les entraînements.



L'année dernière le Conseil départemental du Val d'Oise a réalisé la réfection de la piste du stade Stéphane Diagana pour un coût total des opérations de **700 000 euros TTC**.

En perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, un programme d'extension des locaux d'accueil (hébergement et restauration) et de surfaces de pratique du sport est envisagé.

Estimation du coût du projet : **12 millions d'euros**.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 295 313 €**

### STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR (92)

**Le stade départemental Yves-du-Manoir a été retenu comme site de compétition pour les épreuves olympiques 2024 de hockey sur gazon.**

Stade des Jeux de Paris en 1924 et emblème de l'héritage olympique, le stade départemental Yves-du-Manoir, propriété du Département des Hauts-de-Seine, est aujourd'hui une enceinte fonctionnelle ouverte à tous les publics associatifs et scolaires, avec environ 7 000 utilisateurs par semaine.

La Fédération Française de Hockey sur Gazon s'implantera par ailleurs à Yves-du-Manoir ce qui constituera l'Héritage Hockey sur Gazon post Jeux 2024, avec, notamment, le siège de la Fédération et son centre national d'entraînement comprenant deux terrains de hockey sur gazon avec une tribune, des vestiaires, ainsi que des bureaux et locaux. Dans ce cadre, le stade départemental Yves-du-Manoir fera l'objet de différentes phases d'aménagements dont, notamment, les travaux et aménagements dits « Héritage », nécessaires à l'implantation pérenne de la Fédération.

En parallèle, un projet d'amélioration et de réorganisation de l'ensemble du stade sera réalisé afin de moderniser l'offre sportive faite aux usagers. Le coût global du projet sera arrêté en 2019, à l'issue de la phase de programmation. Sachant qu'une enveloppe de **12 M€**, liée au programme Héritage, sera financée par la SOLIDEO (dont 3 M€ par le Département des Hauts-de-Seine).

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 105 000 €**





### AMENAGEMENT

#### DE LA COLLINE D'ELANCOURT (78)

Située au Nord d'Élancourt, dans le quartier de la Clef de Saint-Pierre, et point culminant de l'Île-de-France (231 m), la colline d'Élancourt va accueillir les épreuves de VTT des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Aujourd'hui totalement nu, cet espace naturel va devoir subir de sérieux aménagements. Un appel à projets a été lancé par le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le cahier des charges notamment : une tribune de 3 000 places et 20 000 places debout le long du parcours. Un événement test en juin 2023.

Montant des travaux : **3 M€.**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 335 000 €**



## MOBILITÉS

#### TRAMWAY T1 (92, 93, 94)

Le T1 a marqué le retour du tramway en Île-de-France il y a un peu plus de 25 ans. **Le prolongement à Val de Fontenay est crucial car il permettra de faire du T1 un mode de transport de banlieue à banlieue structurant, capacitaire et innovant, reliant 3 Départements**: le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine ; à l'heure où l'Etat a repoussé la mise en service des lignes 15 est et 15 ouest aux calendes grecques.

**Coût du projet : 450M€.**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 11,6 M€**



#### TZEN 2 (77)

**Le Département de Seine-et-Marne, la Région et Île-de-France Mobilités portent le projet TZEN 2, un bus en site propre qui circulera entre les communes de Lieusaint et Melun**, en complément des réseaux de bus locaux. Cet axe de 17km vise à assurer une liaison de qualité entre les lieux d'habitat, d'emplois, d'enseignement et de commerces. Le chantier, réalisé en deux temps, démarre en 2019 avec les aménagements du tronçon de 13 km reliant Sénart au Santé-pôle de Melun.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 2 M€**

#### TZEN 3 (77, 93)

Plus qu'un projet de transports, **c'est aussi et avant tout un projet de requalification urbaine interdépartemental** puisque ce bus à haut niveau de service en site propre reliera à termes la Seine-et-Marne à Paris en passant par la Seine-Saint-Denis via l'ex-RN3.

**Coût du projet : 187,7 M€.**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 2,1 M€**



#### BARREAU NORD DE MELUN (77)

**Le Département de Seine-et-Marne a commencé l'aménagement d'un barreau au nord de Melun sur les communes de Melun, Rubelles et Vert-Saint-Denis.** Ce futur axe de contournement permettra de décongestionner l'ensemble du secteur. La première tranche de ces importants travaux a débuté en juin 2018, avec la construction d'une route à deux fois deux voies. Le chantier va durer un an et devrait s'achever à l'été 2019.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 2,4 M€**

#### LIAISON MEAUX-ROISSY (77)

**Le Département de Seine-et-Marne et la Région réalisent actuellement un barreau routier entre Meaux et Roissy.** Les travaux se situent sur le territoire des communes de Compans, Mitry-Mory, Gressy, Messy, Claye-Souilly et Fresnes-sur-Marne. L'objectif est de rapprocher la commune et la plate-forme aéroportuaire, d'améliorer la desserte de la gare RER et de la zone industrielle de Mitry-Compans et, plus largement, de sécuriser et de fluidifier la circulation dans ce secteur. La fin des travaux est prévue en 2026. Cette liaison majeure s'inscrit dans le projet de quatrième rocade d'Île-de-France entre l'autoroute A1 et l'autoroute A4.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 2,7 M€**

#### LA GARE RER DE BRY-VILLIERS-CHAMPIGNY (94)

En connexion avec la ligne 15 Sud du métro, cette gare RER est à l'étude. Pour permettre le bouclage du financement des études, **les Départements participeront à la convention de financement en cours de finalisation.** Cette gare offrira aux usagers de la ligne E une connexion dans l'Est francilien, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, avec le métro. La réalisation de cette gare RER est indispensable pour permettre le développement urbain et économique de l'ex-Voie de Desserte Orientale, faisant l'objet d'un contrat d'intérêt national.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 157 500 €**



## AVENUE DU PARISIS EST (95)

**L'Avenue du Parisis est une avenue urbaine et multimodale qui doit permettre d'améliorer les déplacements dans le Val d'Oise et d'accompagner la mise en œuvre des projets économiques, urbains et environnementaux sur les territoires traversés.** Le projet du Secteur Est de l'Avenue du Parisis débute du Carrefour de la RD 301 à Groslay et s'achève au carrefour de la RD 84a à Bonneuil-en-France. D'une longueur de 5500 mètres (dont 3800 mètres de tracé neuf), il traverse les territoires de Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Arnouville et Bonneuil-en-France.

Le projet se compose d'une section de 2x2 voies, hormis la partie du carrefour d'entrée de Sarcelles au carrefour RD 316-RD 125 où la section courante passe à 2x3 voies. Ce projet prend en compte les observations formulées lors de la concertation publique de 2012, ainsi que le travail et les échanges techniques avec les collectivités et les partenaires locaux (SIAH, EPA, communes etc.), l'amélioration des déplacements a été traitée sous les aspects urbains, sociaux, économiques et écologiques. Il s'agit de créer ainsi un véritable boulevard urbain, assurant un équilibre entre les déplacements automobiles et les autres formes de transport (autobus, cycles, piétons).

**Coût de cette tranche du projet : 95,6 millions d'euros.**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 7 M€**



## GRAND PÔLE INTERMODAL DE JUVISY (91)

**Entre Paris et Évry, proche du pôle économique d'Orly-Rungis, le sud francilien bénéficie d'un centre de connexion majeur : le Grand pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge.**

Stratégique et idéalement placé, ce centre urbain a vu son **flux de voyageurs considérablement augmenter** ces dernières années, laissant apparaître des dysfonctionnements, une saturation du site et par conséquent, un besoin de modernisation. Pour fluidifier les déplacements et offrir accueil, information et sécurité pour tous, l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du transport en Île-de-France se sont donc mobilisés pour réaménager ce carrefour clé en Essonne.

Maître d'ouvrage d'une partie importante des travaux, et tout particulièrement de la réparation du pont routier, de la rampe Condorcet, de la démolition/reconstruction de la rampe Mairie, le Département est en première ligne pour faciliter le transport de milliers de voyageurs et répondre aux enjeux de mobilité du XXI<sup>e</sup> siècle.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 8,1 M€**



## CHRIST DE SACLAY (91)

**La route départementale 36 est un axe structurant qui assure d'une part le trafic de transit régional entre les pôles économiques de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Massy-Palaiseau, mais également vers les autoroutes A6 et A10 et l'aéroport d'Orly et d'autre part la desserte locale des communes et des zones d'activité du plateau de Saclay.**

Avec un trafic moyen actuel de plus de 20 000 véhicules par jour, les caractéristiques géométriques de la RD 36 ne sont plus adaptées au trafic qu'elle supporte et génère de grosses difficultés de circulation. Celles-ci se traduisent par d'importantes remontées de files aux heures de pointe du matin et du soir et un allongement du temps de parcours pour les lignes de transport en commun.

Le Département a donc décidé de faire évoluer la RD 36 vers une infrastructure multimodale permettant d'offrir aux usagers un axe structurant et performant pour tous les types de déplacements. Le projet comprend notamment la transformation du carrefour à feux en carrefour giratoire, la création d'un souterrain permettant à la RD 36 de franchir le Christ de Saclay sans contraintes ou encore l'élargissement à 2x2 voies de cette même route départementale. La création d'un site propre de transports en commun est également prévue.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 4,4 M€**



## PATTE D'OIE D'HERBLAY (95)

**Avec la mise en service de l'A15 en 1971 et l'évolution permanente des communes d'Herblay, Montigny-Lès-Cormeilles et Pierrelaye, la Patte d'Oie d'Herblay située le long de la RD14 et reliée par la RD392 en direction de Cormeilles en Paris, en liaison avec l'A15, s'est imposée comme l'une des plus importantes zones commerciales française, par la variété des enseignes, l'intensité de sa fréquentation et son niveau de chiffre d'affaires.** L'attractivité de la Patte d'Oie d'Herblay a eu des conséquences sur les voiries avec une circulation particulièrement dense, voire bloquante, le vendredi soir ainsi que le week-end.

Le principal point noir de circulation se situe au niveau du carrefour de la Patte d'Oie d'Herblay, formé par la jonction des RD14, RD392 et RD106 et permettant une liaison directe entre l'A15 et la RD14, avec plus de 20 000 véhicules par jour le long de la RD14 (dans les deux sens). Afin de permettre la cohabitation de tous les modes, il est envisagé de libérer du trafic sur le carrefour de la Patte d'Oie d'Herblay en créant notamment un accès direct entre l'A15 et la rue Marceau Colin menant directement à la zone d'activités des Copistes.

Ce nouvel aménagement entre l'A15 et la RD14 permettra de transformer le carrefour de la Patte d'Oie, en marquant notamment l'entrée de la future forêt de Pierrelaye et en intégrant des espaces réservés aux piétons et aux cycles. Tous les mouvements actuels seront conservés et les nouveaux aménagements permettront d'avoir de meilleures conditions de trafic. Les bretelles autoroutières au nord de l'A15 seront remplacées par deux giratoires reliés par un barreau. **Coût du projet : 1,76 millions d'euros**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 131 250 €**

## TRAM 10 – ANTONY CLAMART (92)

**À l'horizon 2023, le Tram 10 reliera la Croix-de-Berny (à Antony) à la place du Gard (à Clamart) en 25 minutes. Il offrira à ce territoire dynamique des Hauts-de-Seine un moyen de transport rapide, régulier, fiable et respectueux de l'environnement.**

100 % accessible à tous les publics, il facilitera les déplacements quotidiens et contribuera à réduire la part de la circulation automobile. Vecteur de renouvellement urbain et paysager, mais aussi d'attractivité, il donnera une impulsion nouvelle aux quatre communes traversées, Antony, Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson et Clamart.

**Les investissements nécessaires à la construction du Tram 10 concernent les infrastructures (351 M€) et le matériel roulant (35 M€).**

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 7,1 M€**





### RD 910 – VOIE ROYALE (92)

L'objectif du Département des Hauts-de-Seine est d'aménager la RD910 en un boulevard urbain (une voie par sens) de qualité et sécurisé pour l'ensemble des usagers en valorisant les circulations douces sur l'ensemble de la voie royale, à Chaville, Sèvres et Saint-Cloud. Le projet vise également à renforcer l'attractivité des centres-villes (commerces et services de proximité). Le Département va également prendre soin de l'aménagement paysager aux abords de la voie royale pour améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains. Le projet prend en compte cinq grands enjeux pour adapter et fluidifier la circulation, améliorer le cadre de vie des habitants et dynamiser l'attractivité de cette voie royale commerçante.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 315 000 €**

### AVENUE DE LA LIBERTÉ – CLICHY ET SAINT-OUEN (92, 93)

Le projet consiste en la création d'une voie nouvelle de 1 000 mètres environ sur les communes de Clichy (92) et Saint-Ouen (93). Il s'agit d'accompagner le renouvellement urbain du secteur constitué en grande partie de friches industrielles. La création de ZAC importantes (dont la ZAC des Docks à Saint-Ouen) et divers projets urbains et immobiliers le long du tracé sur les deux communes, nécessitent d'envisager à terme la création d'une voie structurante du nouveau quartier. La voie commence au rond-point du général Roguet à Clichy pour se raccorder au boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen au niveau de la gare M14/RER C en construction.

Le projet, validé par le comité de pilotage, comporte une file de circulation dans chaque sens, une voie distincte à double sens dédiée à la circulation des bus, une piste cyclable bidirectionnelle, un aménagement qualitatif et paysager ainsi qu'un double alignement d'arbres et du stationnement longitudinal. Suivant les endroits, des noues paysagères d'infiltration des eaux pluviales sont envisagées.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 525 000 €**

### RD920 NORD (92, 94)

Le projet d'aménagement de la RD 920 s'étend de la place de la Résistance – Charles-de-Gaulle à Bourg-la-Reine jusqu'au boulevard Romain-Rolland à Paris sur un linéaire de 3,8 km traversant cinq communes (Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge) et deux départements (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

- 3 objectifs principaux ont été définis pour ce projet ambitieux :
- **un meilleur partage des espaces** : donner une place à tous les usagers (piétons, cyclistes, voitures et bus) en adaptant l'infrastructure routière avec une vie locale dynamique,
  - **des déplacements rendus plus sûrs** : améliorer la circulation en repensant les aménagements aux carrefours, et rendre plus confortables les traversées piétonnes,
  - **l'environnement revalorisé** : développer un véritable projet d'aménagement paysager agréable avec de nouveaux alignements d'arbres.

 **Montant financé par le FS2i en 2019 : 262 500 €**

## CONTACTS

### PATRICK HERVY

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

☎ 06 32 54 57 93

✉ patrick.hervy@valdemarne.fr

### LUCE MARGONTY

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

☎ 01 64 14 60 42

☎ 06 72 84 70 49

✉ luce.margonty@departement77.fr

### SHAUNA GREW

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

☎ 06 77 01 89 92

✉ sgrew@cd-essonne.fr

### GUILLAUME TALLON

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

☎ 01 64 14 70 85

☎ 06 79 38 52 96

✉ guillaume.tallon@departement77.fr

### MURIEL HOYAUX

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

☎ 01 76 68 81 99

✉ mhoyaux@hauts-de-seine.fr

### FABRICE MADOUAS

DÉPARTEMENT DES YVELINES

☎ 07 62 85 29 06

✉ fmadouas@yvelines.fr

### ANTOINE DELANGRE MARINI

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

☎ 06 79 89 83 29

✉ adelangremarini@seinesaintdenis.fr

### MARINE PIVERT

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

☎ 01 34 25 34 14

☎ 06 45 73 29 76

✉ marine.pivert@valdoise.fr

# DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental

